

PREFET DE L'ARDECHE

Privas, le 20 avril 2015



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Formations collectives à la télédéclaration de votre dossier PAC 2015

La nouvelle PAC 2015 se caractérise par d'importantes modifications dans la construction des aides comme dans les modalités de déclaration par les agriculteurs. De ce fait, la télédéclaration des aides agricoles revêt, cette année, une importance particulière.

Pour mieux vous accompagner dans cette démarche, la direction départementale des territoires de l'Ardèche met en place des formations destinées, en priorité, aux exploitants télédéclarant pour la 1ère année (formations collectives gratuites).

Au cours de ces formations réalisées en partenariat avec les centres multimédias et autres partenaires publics, les exploitants découvrent l'utilisation de l'outil informatique de télédéclaration (TELEPAC) et travaillent directement sur leur **dossier PAC 2015**.

Ces formations collectives (6 à 10 participants par session) sont organisées sur tout le département pendant la période d'ouverture de TELEPAC (**du 27 avril au 9 juin 2015**).

Pour leur bonne organisation et pour une bonne adéquation avec l'équipement informatique de chaque lieu de formation, **vous devez impérativement vous inscrire préalablement auprès de la DDT.**

Toutes les formations fonctionnent sur le même horaire :
Matin : de 9h00 à 12h00 (priorité aux primo-télédéclarants)
Après-midi : 13h30 à 16h30

Les inscriptions sont **obligatoires** et sont ouvertes dès à présent en fonction des places disponibles pour chacune des sessions.

Pour tout renseignement ou inscription, veuillez contacter la DDT – service économie agricole:

par téléphone : 04 75 65 50 00

ou par courriel: ddt-telepac@ardeche.gouv.fr

Planning des formations TELEPAC 2015 proposées par la DDT de l'ARDECHE

| DATE | LIEU |
|----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Mercredi 29 Avril 2015 Mardi 12 Mai 2015 Vendredi 05 juin 2015 | PRIVAS (au siège de la DDT07) |
| Jeudi 30 Avril 2015 | MIRABEL (CFPPA Le Pradel) |
| Lundi 4 Mai 2015 Mardi 26 Mai 2015 | Centre multimédia du CHEYLARD (Arche des Métiers) |
| Mardi 5 Mai 2015 Jeudi 28 Mai 2015 | Centre multimédia de Beaume Drobie (JOYEUSE) |
| Mercredi 6 Mai 2015 Mercredi 27 Mai 2015 | Centre multimédia de LAMASTRE |
| Lundi 11 Mai 2015 | Centre multimédia d'AUBENAS (Centre Le Bournot) |
| Mercredi 13 Mai 2015 Mercredi 3 juin 2015 | Ecole publique de COUCOURON |
| Mardi 19 Mai 2015 Vendredi 29 Mai 2015 | Centre multimédia d'ALBOUSSIÈRE |
| Vendredi 22 Mai 2015 | Centre multimédia de BOURG SAINT ANDEOL |
| Lundi 18 Mai 2015 Mardi 2 juin 2015 | Salle informatique de Déomas à ANNONAY |
| Lundi 1er Juin 2015 | Centre multimédia de SAINT JEAN DE MUZOLS |
| Mercredi 20 mai 2015 | CC Cévenne et montagne ardéchoise ST ETIENNE DE LUGDARES |

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09

Courriel: pref-communication@ardeche.gouv.fr

